

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu: De recommander au Conseil le vote de ladite somme, à même le Fonds d'Emprunt, pour les fins ci-dessus.

4.—Le Bureau prend de nouveau en considération la question de la livraison de la pierre dans le quartier Longue-Pointe, et

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: De donner instructions à MM. H. Dubuc et H. L. Auclair, de se mettre à la dispositions de l'Avocat en Chef de la Ville pour recevoir des instructions à ce sujet.

5.—Le Bureau procède à l'étude du budget imputable sur le Fonds d'Emprunt, et advenant 6.15 hrs,

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: Que la séance soit ajournée au 23 courant, à 11 hrs a.m.

L. N. SENECAI,
Secrétaire.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved: That a report be made to Council, recommending that said sum be voted ex-Loan Fund for the above purpose.

4.—The Board resumed consideration of the question of the delivery of stone in Longue Pointe Ward.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That instructions be given to Messrs. H. Dubuc, H. L. Auclair, to place themselves at the disposal of the Chief City Attorney to comply with his instructions on this subject.

5.—The Board proceeded to consider the works, etc., chargeable against the Loan Fund, and it being 6.15 p.m.,

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: That this meeting be adjourned until the 23rd instant, at 11 a.m.

L. N. SENECAI,
Secretary.